

Le journal du 10<sup>e</sup> arrondissement

n° 24

Printemps 2000

**10** F

#### **Infos locales**

Démocratie locale, les avancées : CICA et conseils de quartier

Le centre Beaurepaire

Le couvent des Récollets

#### **Histoire**

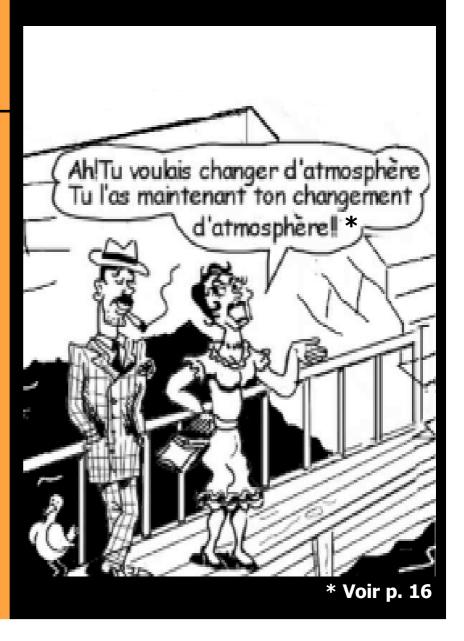
Haussmann, bâtisseur ou destructeur...

#### **Guide pratique**

Bonnes adresses
Spectacles
Agenda

(Spécial 24 pages)

# Le 10<sup>e</sup> devient-il branché?



#### De fesse à confesse

La Scala, boulevard de Strasbourg, a eu un passé glorieux, Mistinguett, Mayol et d'autres y ont brûlé les planches dans les Années Folles. Depuis quelques années la salle, entrée dans un autre domaine culturel, abritait un cinéma spécialisé dans le porno. Michel Ottaway, premier adjoint au maire, a d'ailleurs déclaré « L'un des plus grands de Paris, avec quatre salles, une référence pour les connaisseurs [...] ».

Cette salle risque de passer du culturel (?) au cultuel, car elle a été acquise récemment par *L'Église universelle du royaume de Dieu*, secte d'origine brésilienne, qui a déjà une « église » dans le 10°, rue du Fg-Saint-Martin.

Cette secte, qui se développe considérablement depuis quelques années, et que les brésiliens surnomment « la pieuvre », utilise deux slogans simples « Tous les maux viennent du démon » et « Donnez et vous recevrez », pour abuser et extorquer les âmes simples. Ses pratiques sont étonnantes : On a pu voir des séances où on 'guérit' un cancer par des exorcismes. Un numéro du journal de la secte, Le Jour, annonçait en titre : « Aujourd'hui je suis guérie, et dire que j'avais le sida! ».

La mairie et nombre d'habitants s'opposent à cette implantation. Espérant réitérer l'action des habitants de Porto, au Portugal, qui ont réussi, par une mobilisation exemplaire, à éviter que « la pieuvre » n'occupe une salle prestigieuse de la ville, ils ont appelé à une manifestation, le 19 février, qui a eu un impact médiatique important. Mais la mobilisation doit continuer.



#### Rue de la Gabegie

La rue des Récollets pourrait sans doute être renommée ainsi, et remplacer peut-être un jour la rue de la Paix au Monopoly, comme la rue la plus chère de Paris. Après le scandale de la crèche des Récollets, qui, depuis 1996 attend toujours qu'une décision soit prise sur son achèvement – la rumeur dit qu'elle devrait en fait être rasée pour être reconstruite -, voici que M. Tiberi a décidé, sous la pression considérable des habitants du quartier, d'arrêter le chantier de l'immeuble prévu par la Ddass pour loger du personnel. Curieusement, cette masse de mécontents semble avoir eu un impact des plus évanescents sur les habitants. Bref, sans aucune pensée électoraliste, M. Tiberi a décidé, devant un élu du 19e, sans prévenir le maire du 10<sup>e</sup>, d'annuler la construction de l'immeuble prévu, revenant de manière régalienne sur le compromis trouvé il y a un an, qui permettait de récupérer les deux tiers de la parcelle pour agrandir le jardin. Suite à cela, les travaux avaient commencé et les fondations sont achevées. Tout cet investissement public est donc éliminé d'un trait de plume, sans aucune concertation. On recouvrira donc ce joli trou, de plus de six mètres de profondeur, et tout le béton déjà coulé des soubassements, de gazon. Et l'immeuble d'angle restera donc isolé dans son coin. Ce qui, selon certains architectes est discutable, et risque d'alourdir encore la facture, du fait des travaux d'entretien supplémentaires induits à court ou moyen terme. Les études de réhabilitation du jardin Villemin devront sans doute être reprises, ce qui rallongera et retardera d'autant son réaménagement. D'un point de vue social, comme il faut bien reloger les personnels ailleurs, on décide tout simplement de les mettre à la place d'autres projets sociaux prévus. Mais on n'est plus à cela près dans cette

Jean-Michel Berthier

rue, après le couvent et la crèche.

#### Éditorial

Bientôt deux ans sans Gazette, et pourtant, le quartier continue de vivre, et même plutôt bien. Le tissu associatif se renforce et se dynamise. Notre arrondissement souvent considéré comme 'de transit' commence à être vu. Conséquence directe, il devient une cible pour les lunettes des chroniqueurs médiatiques. Le quartier Sainte-Marthe devient du dernier chic. On vient de tout Paris s'y encanailler. Et ne parlons pas de tous ces hautlieux entre La République et Belleville, Barbès et Bonne-*Nouvelle, que le Tout-Paris* nous envie, ils sont signalés partout.

Autre évolution significative, l'immobilier. On observe, ici et là, des prix au mètre carré qui détonnent un peu dans notre arrondissement, si souvent classé parmi les moins chers de Paris.

Et votre journal favori? et bien, nous essayons de secouer notre apathie journalistique pour redonner vie à ce projet qui nous tient à cœur. Toutes les énergies seront les bienvenues.

La Gazette du Canal (association loi 1901) 71, rue Bichat 75010 Paris Courriel: lagazetteducanal@free.fr Web: http://lagazetteducanal.free.fr/

Numéro 24 (Printemps 2000) - Tirage : 1300 ex. Dépôt légal à parution

N° commission paritaire: 73.881 - ISSN 1240-9189

Directeur de la publication : Alain Jouffroy

Imprimerie : CELIA COPIE 6, rue des Petits-Hôtels 75010 Paris Comité de rédaction :
Jean-Michel Berthier,
Jeannine Christophe, Alain Jouffroy,
Hervé Latapie, Emmanuel Loiret,
Gérald Masnada, Michel Motu,
Jean Marandon, Elisabeth Pascot,
Benoît Pastisson, Jean-François Pierre.

Dessins : Claude Giusti Corrections : Jeannine & Jacques Christophe

Maquette : Jean-Michel Berthier

# Le couvent des Récollets en morceaux ?

Il existe un ancien couvent près de la gare de l'Est qui est à l'abandon depuis 1990. Il appartient au ministère de l'Équipement qui a décidé de le réhabiliter. Le bâtiment semble aujourd'hui sauvé de la ruine, mais il risque d'être morcelé!

n 1997, un rapporteur est nommé pour étudier l'état du couvent des ✓ Récollets et sa réhabilitation. Le livre blanc qu'il rend à l'automne 98 propose que le bâtiment soit restauré en respectant son passé, qu'une partie soit ouverte au public, et que l'affectation soit culturelle. Le cahier des charges qui est ensuite réalisé reprend cette orientation en demandant qu'un minimum de 1 000 m² soit réservé à des activités culturelles. Cinq projets ont répondu à l'appel à idées qui se clôturait le 15 juin 99. Or, ceux qui avaient une dimension culturelle n'avaient pas de financement, et ceux qui étaient financièrement adossés n'avaient pas grand chose à voir avec la culture!

Le couvent se trouve donc confronté à un dilemme cornélien : entre l'amour de l'art et l'argent, y a-t-il un choix possible, ou la tragédie est-elle inévitable? Le comité de pilotage, qui a été missionné par le gouvernement, semble rechercher une solution de rapprochement entre un projet économiquement viable, celui de la RIVP, qui propose d'aménager des ateliers-logements pour artistes, et un projet culturel. C'est donc ce qui est proposé à Jean-Claude Gayssot, ministre de l'Équipement, des Transports et du Logement, qui confirme le choix de la RIVP le 17 décembre 1999. Le communiqué de presse parle « d'un lieu d'accueil et de résidence pour artistes et chercheurs européens, selon un mode de fonctionnement comparable à la Villa Médicis à Rome ». Cette appellation pompeuse n'a rien à voir avec la réalité, puisque la RIVP propose de faire des ateliers-logements qui seront loués pour rentabiliser le projet! Quant à la façon dont seront sélectionnés les occupants, il n'y a pour le moment aucune réponse : Quels seront les critères de choix? Peuton être sûr qu'il s'agira d'artistes et de chercheurs? Le temps d'occupation serat-il limité? Autrement dit, quelles sont les contraintes imposées au repreneur par le cahier des charges pour éviter que le bâtiment devienne une planque pour hauts fonctionnaires pistonnés?

Par ailleurs, pour les 1 000 m² minimum réservés à des activités culturelles (le communiqué du ministère a enlevé le mot minimum!), il est demandé au président du comité de pilotage, M. Jean-Pierre Duport de poursuivre sa mission de concertation. La RIVP est-elle d'accord pour prendre à sa charge la réhabilitation de cette partie? Comment sera financé le fonctionnement de cette entité européenne de culture?

La mairie du 10° arrondissement semble avoir fait son choix, puisqu'elle se propose de soutenir le projet très éclaté de Cité des Récollets, en devenant membre de droit et du conseil d'administration de l'association. Or, ce projet se propose de mettre en place un pôle artistique, un pôle sociétal (*sic*) et un pôle réflexif (*re-sic*: pourquoi pas un pôle psychotif!): ajouté au projet proposé par la RIVP, le chemin que risque de prendre la réhabilitation manque fortement de cohérence.

Le bilan est donc mitigé : d'un côté, le bâtiment est en passe d'être réhabilité et tout le monde ne peut que s'en féliciter. Mais le manque d'ambition par rapport à l'affectation est assez frustrant.

L'éclatement des démarches annoncées ne peut qu'inquiéter : va-t-il bientôt falloir parler du couvent des Récollets-les-morceaux ?

Benoît Pastisson



Le couvent des Récollets.

## Le centre « Beaurepère », 2 ans déjà

En janvier 1998, le quartier voisin de la rue Beaurepaire apprenait l'ouverture prochaine d'un centre d'accueil et de soins pour toxicomanes. On se souvient peut-être de l'émotion, de la colère ou du soutien qui s'exprimèrent alors. Le quartier se divisa rapidement entre les « contre » et les « pour ». Entre les deux, et probablement les plus nombreux, ceux qui préféraient se tenir à l'écart du débat, de la passion, les « sans opinion ».

ujourd'hui, le centre fonctionne, accueillant quotidiennement 25 à 35 usagers de drogue.

Il fonctionne même si discrètement que nombreux sont ceux qui le croient fermé.

Pour nous qui avons soutenu l'idée d'une coexistence possible entre un quartier tel que le nôtre et ce type de centre, nous pourrions nous contenter de la satisfaction de le voir exister. Mais d'autres sont amers, voire en colère, et beaucoup (trop) de questions restent en suspens.

- Peut-on, ou doit-on, ouvrir ce type de structure sans faire un travail préalable d'information auprès de la population riveraine?
- Pourquoi les structures sont-elles si peu nombreuses et donc souvent saturées ?
- Pourquoi certains arrondissements en sont-ils totalement dépourvus ?

- De quels moyens, de quelle formation disposent les structures pour exercer un travail de rue, de médiation ou de coopération avec l'environnement?
- Ont-elles des obligations dans ce sens ?
- Et bien sûr, quelle est la politique de prévention, de santé publique et de réductions des risques qui permettra d'enrayer durablement le fléau que représente l'usage des drogues ?

#### Des questions

Toutes ces questions, nous les avons posées aux maires de Paris et du 10°, à madame Morel, directrice de la Dass¹, à monsieur Kouchner et à madame Maestracchi (directrice de la Mildt²), et bien sûr aux responsables du centre Beaurepère. Nous leur avons fait des propositions, en particulier pour ce qui nous semblait devoir permettre une

meilleure intégration dans les quartiers : informations spécifiques auprès des écoles, ouverture d'un point-écoute-parents, journées porte-ouverte, création d'un comité de suivi...

Mais les lenteurs administratives, les incohérences politiques et les restrictions budgétaires pèsent lourd. Faute d'une prise en compte préalable et globale des besoins des uns et des autres, ce sont souvent les tribunaux qui doivent mettre un terme aux querelles. Laissant aux vaincus (et peut-être aux autres) un sentiment d'incompréhension et d'injustice.

#### La situation évolue

Cependant la situation évolue. Aujourd'hui, le 10° arrondissement est un des mieux pourvus en matière de prise en charge des toxicomanes (bus d'échange de seringues, bus Méthadone de Médecins du monde, consultations de l'Espace Murger (hôpital Lariboisière-Fernand-Widal), centre Horizon, centre Beaurepère, centre Arc-en-ciel, association ASUD...)

La Dass et la mairie proposeront prochainement la création d'une équipe de médiation entre les établissements spécialisés, les instances politiques et sociales et la population. Le centre Beaurepère verra quant à lui son activité médicale renforcée et un nouveau lieu d'accueil devrait voir le jour au sein de la gare du Nord.

Le calme régnant aujourd'hui rue Beaurepaire permet de faire la démonstration qu'il est possible, voire souhaitable, d'ouvrir des structures d'accueil pour des personnes marginalisées dans des quartiers paisibles sans que cela n'altère le cadre de vie des riverains. Tout le monde n'a-t-il pas quelque chose à gagner dans ce partage?

Anne Gallet,

présidente de l'association Côté Quartier



Un samedi, rue Beaurepaire.

2 - Mission interministérielle de lutte contre les drogues et la toxicomanie (www.drogues.gouv.fr)

<sup>1 -</sup> Direction de l'action sanitaire et sociale

#### L'avenir des centres d'animation du 10e

un imbroglio parfaitement représentatif du fonctionnement de la mairie de Paris

Il existe aujourd'hui 40 centres d'animation répartis sur toute la Ville, dont quatre sur notre arrondissement. Ils proposent à leurs adhérents des activités socio-éducatives diversifiées. Certains possèdent des salles polyvalentes qui leur permettent d'organiser des spectacles de théâtre et de musique. Construits par la mairie de Paris, ils dépendent tous de la Direction de la Jeunesse et des Sports de la Ville, qui finance leur fonctionnement.

ès leur constitution, la gestion de ces centres a été confiée à des associations loi 1901 fermées, sans aucune participation des adhérents et des utilisateurs, dans l'optique très centralisatrice qui a prévalu à Paris jusqu'aux dernières élections municipales.

Depuis, le problème des centres d'animation est devenu un point de divergence important entre la Ville de Paris et les six maires d'opposition, qui ont compris qu'ils n'avaient aucun moyen d'influer sur le fonctionnement de ces équipements de proximité totalement dépendant du pouvoir central. De plus, comme la plupart des associations gestionnaires de ces centres étaient politiquement positionnées, une hostilité souvent forte s'est installée.

En 1997, les six municipalités de la gauche plurielle ont donc demandé l'application des deux loi suivantes :

- La loi PML qui définit les compétences respectives du maire de Paris et des maires d'arrondissement. Le préfet de Paris, par décret du 9 octobre 1998, a arbitré en faveur des six maires d'opposition et décidé que la gestion des centres d'animation devait être assurée par les municipalités d'arrondissement. Cette décision, bien qu'exécutoire, n'a pas été acceptée par le maire de Paris.

- La loi Sapin, qui définit une obligation de mise en concurrence systématique et périodique pour l'ensemble des délégations de service public accordées aux associations loi 1901. Le maire de Paris a lancé, au début du mois de février 2000, des appels à candidature pour la gestion des 40 centres d'animation de Paris. Ce processus devrait permettre de sélectionner les organismes reconnus compétents qui participeront aux appels d'offre à venir pour la gestion effective de ces centres. Le préfet de Paris vient de s'opposer au principe même de cet appel d'offre centralisé, dans la mesure où il ne respecte pas sa décision du 9 octobre.

#### Les centres d'animation du 10°

Les quatre centres d'animation du 10°, - Château-Landon (créé en 1978), Grange-aux-Belles (1980), Espace Jemmapes (1986), Jean-Verdier (1987) – sont gérés par le *Club recherche et loisirs* 10° (CRL 10), association créée en 1978 et constituée de personnes privées.

Force est de constater aujourd'hui que le fonctionnement du CRL 10 se caractérise par une totale opacité en matière budgétaire, semble-t-il volontaire de la part de cette association. Entretenue par la situation politique, elle a permis la propagation des rumeurs les plus folles sur la réalité des financements de ces équipements et sur leur utilisation.

On assiste donc aujourd'hui à un véritable dialogue de sourds entre les élus de l'arrondissement et CRL10, peu propice à la recherche de complémentarités.

Ces centres d'animation doivent être considérés comme des équipements de proximité et répondre en priorité aux véritables besoins de l'arrondissement. Si une grande partie des activités proposées correspondent bien aux besoins d'une partie des habitants du 10°, certains tarifs apparaissent élevés pour un arrondissement populaire.

Une réorientation des activités de ces centres s'impose donc aujourd'hui. Elle devra faire l'objet d'études approfondies et transparentes et être mise en place progressivement, afin de ne pas désorganiser leur fonctionnement actuel.

Elle ne pourra se faire sans dialogue entre la Ville de Paris et la municipalité du 10<sup>e</sup>, ni surtout sans la participation active du tissu associatif local.

Nous pensons sincèrement que c'est dans la recherche d'un système de gestion ouvert et transparent, intégrant à la fois les usagers, le personnel et l'ensemble du milieu associatif de l'arrondissement, que se situe l'avenir des quatre centres d'animation du 10°.



Espace Jemmapes, quai de Valmy

#### Habitat insalubre : Le 5/7, c'est fini...

Fin de partie pour le 5/7, rue Jacques-Louvel-Tessier. Fin janvier, les (anciens) habitants, l'association 5/7 autrement et les amis du 5/7, en présence du maire et d'élus, ont fêté la fin heureuse d'une histoire tragique, après trois ans d'âpres combats associatifs.

En ayant refusé la solution vite fait bien fait avec appui médiatique proposée par le DAL (Droit au logement), qui aurait laissé sur le côté une partie des habitants, les associations et les habitants se sont battus pour que l'ensemble des dossiers soient traités et réglés, et que l'ensemble des habitants obtiennent des conditions de relogement acceptables.

L'immeuble est désormais démoli. Un nouvel immeuble doit être construit.

#### ...Le 45, c'est parti

Le dossier du 59, rue de Lancry reste toujours en suspens. Et le problème surgit maintenant ailleurs. Le 45, rue Louis-Blanc entre désormais dans le même combat. Cela fait plusieurs années que cet immeuble dégradé attirait l'attention, mais l'absence de drame médiatisé à sans doute ralenti l'action.

Devant l'état lamentable de l'immeuble,le préfet a interdit les lieux à l'habitation en juin dernier. La loi Vivien vient être prononcée, qui autorise la Ville à acquérir l'immeuble. Vu son état, seule une démolition est envisageable. La Ville de Paris a prévu de réaliser à la place un nouvel immeuble de 16 logements PLA (programme de loyer aidé).

Dans l'attente, les problèmes de cet immeuble s'exacerbent. Souhaitons que le combat des habitants soit mené avec la même cohérence et la même pugnacité que pour le 5/7, et que la même mobilisation et la même solidarité se mettent en place pour que les dossiers se règlent au mieux.



## La démocratie locale

Au début de leur mandature, les élus de la majorité municipale du  $10^e$  avaient reproché aux associations leur attitude trop souvent critique et peu constructive. Après quelques années d'observation, douze d'entre elles ont proposé la tenue d'une réunion sur le thème «Démocratie locale et loi PML». Cette réunion a préparé le forum du 17 avril 1999 où ont été posées les bases du CICA et des conseils de quartiers (voir les articles ci-après).

u cours de cette réunion préparatoire du 20 mars 1999, tenue en présence du députémaire, Tony Dreyfus, et de plusieurs élus de la majorité municipale, les associations ont demandé pourquoi il était si difficile, pour ne pas dire parfois impossible de conduire avec tous les élus une véritable démarche de projets sur les dossiers locaux, avec formation d'équipe, définition des tâches, suivi et rapports d'étape. Si le maire et une partie des élus a été favorable à cette démarche, d'autres ont franchement renâclé. Devant la constatation que cela marchait avec certains, on a pu entendre que c'était normal, ces élus ayant hérité de délégations simples et bien cadrées. Bel exemple de solidarité municipale!

Un autre système de défense entendu a porté sur le statut des mairies d'arrondissement : le fait qu'elles ne soient pas des mairies de plein exercice bloquant souvent les possibilités d'action. Si ce n'est pas faux, cela est apparu à beaucoup comme une idéalisation et un refuge pour justifier un manque de pugnacité, permettant d'attribuer tous les dysfonctionnements et les blocages à la Ville de Paris.

Les associations ont donc accepté de jouer le jeu, sans être naïves ni dupes de cet assouplissement, en cette période de pré-footing électoral. Il est clair que, outre un désir de dialogue et une image d'ouverture démocratique et d'écoute, le maire a vu dans cette fronde associative un moyen de pouvoir asseoir un peu mieux son autorité sur son équipe en utilisant la dynamique associative.

Conscientes de ce fait, les associations veillent à ne pas être instrumentalisées, elles n'ont pas à faire le travail des élus. Comme le député maire l'avait déclaré à propos des conseils de quartier : « Pendant très longtemps, mes adjoints n'étaient pas très chauds, pour une question de légitimité. Aujourd'hui, tout le monde est pour. Mais au fond, le seul qui n'a rien à craindre des comités de quartier, c'est le maire de l'arrondissement. »

C'est peut-être un vœu pieux.

Jean-Michel Berthier

#### Démocratie locale : Comités consultatifs.

Dans son règlement intérieur le conseil d'arrondissement s'est donné la possibilité de créer des comités consultatifs. Deux seulement ont été crées :

- le premier sur le logement, mais qui ne comprend pas d'associations locales, continue de se réunir épisodiquement;
- le deuxième sur la circulation, créé en février 1996 s'est réuni assez régulièrement jusqu'en avril 1998. Depuis, plus rien.

Le renouveau récent des pratiques de la démocratie locale ne pourrait-il inciter à redynamiser ou créer de nouveaux comités consultatifs ?

## Les associations du 10<sup>e</sup> prennent la parole

Depuis le 15 novembre 1999 les associations bénéficient avant chaque conseil d'arrondissement, d'un temps de parole d'une demi-heure, de 18h30 à 19h00. Leurs représentants peuvent alors publiquement et directement s'adresser aux élus. Une nouvelle façon de s'exprimer et d'être entendu qui est une première à Paris et, peut-être, une petite avancée dans la voie d'une démocratie plus participative.

#### Le CICA

Plus de 200 associations du 10° sont inscrites au Comité d'initiative et de consultation d'arrondissement (CICA). Le rôle du CICA dans la vie de l'arrondissement est défini par l'article 16 de la loi PML de 1982 (encadré cicontre).

Jusqu'alors la participation à la vie municipale des associations inscrites au CICA se résumait à quelques réunions épisodiques entre le conseil d'arrondissement et les associations sur des thèmes choisis par la municipalité.

#### Qu'est ce qu'il dit!

Cette interprétation très restrictive de la Loi PML mettait mal à l'aise de nombreuses associations actives dans le 10°.

Un courrier, adressé au maire en février 1999 et cosigné par plusieurs de ces associations, et quelques articles parus dans la presse ont conduit ce dernier à adopter une position plus ouverte sur le rôle que doit jouer le CICA, sur la création de conseils de quartier et à organiser en mairie un forum sur la démocratie locale en avril 1999.

Deux groupes de travail associatifs se sont alors constitués : l'un sur le rôle du CICA et l'autre sur les conseils de quartier (cf. article page suivante).

#### Être entendu

Le groupe de travail CICA a adressé aux élus du 10° un projet concernant le mode de fonctionnement du CICA et ses relations avec le conseil d'arrondissement.

Après négociation, de l'ensemble de ces propositions il a été retenu :

- le maintien d'une réunion trimestrielle entre le CICA et le conseil d'arrondissement sur un thème arrêté par les élus et le CICA,
- une rencontre d'une demi-heure (18h30 à 19h) avant chaque conseil

d'arrondissement, entre ce dernier et les représentants des associations. Cette réunion, dont l'ordre du jour aura été préparé par le bureau du CICA et transmis au maire 8 jours à l'avance, permettra d'aborder les sujets suivants :

- observations sur les sujets inscrits à l'ordre du jour du conseil d'arrondissement,
  - questions d'actualité,
- propositions de vœux pouvant être inscrits à l'ordre du jour du conseil d'arrondissement

Un procès-verbal de cette réunion, réalisé par la mairie, sera transmis au bureau du CICA et affiché en mairie.

Acté par le maire du 10<sup>e</sup> lors du conseil d'arrondissement du 21 septembre 1999, ce dispositif a été mis en place pour la première fois lors du conseil du 15 novembre dernier.

#### S'exprimer

Depuis cette date, de nombreux sujets ont pu être abordés, tels : la cité Clémentel, le problème de la traversée du carrefour Lafayette, l'OPAH Sainte-Marthe-Jean Moinon, les problèmes du logement, l'enlèvement d'une sanisette face au 46, bd de Strasbourg, la destinée des baraques foraines des Grands boulevards, le devenir du marché Saint-Martin...

#### **Contacts**

Lors de l'assemblée générale des associations du 10°, il a été décidé de créer un bureau provisoire du CICA qui est chargé de :

- préparer les prochaines rencontres avec le conseil d'arrondissement,
- animer la réflexion entre les associations,
- faire de nouvelles propositions en termes d'organisation du CICA.

Vous pouvez contacter ce bureau:

- par courrier électronique : paris10cica@free.fr
- par courrier adressé à :
   Bureau du CICA.
   Mairie du 10° arrondissement
   72, rue du Fg-St-Martin
   75490 Paris Cedex 10
- par téléphone au : 01.42.08.95.68
   (Président : Jean Marandon)
   et obtenir plus d'informations en consultant le site du CICA :
   http://paris10cica.free.fr/

Hervé Latapie

#### Loi PML du 31 décembre 1982

31 décembre 1982 - Loi n. 82-1169 relative à l'organisation administrative de Paris, Marseille, Lyon et des établissements publics de coopération intercommunale (JO du 1er janvier 1983 et rectificatif, JO du 20 janvier 1983) (dite loi PML).

[...]

**Article 16**. Les associations participent à la vie municipale. Dans chaque arrondissement est créé un comité d'initiative et de consultation d'arrondissement.

Celui-ci réunit les représentants des associations locales ou membres de fédérations ou confédérations nationales qui en font la demande et qui exercent une activité dans l'arrondissement.

Au cours d'une séance par trimestre au moins, les représentants de ces associations participent, s'ils le sollicitent, aux débats du conseil d'arrondissement, avec voix consultative. Ils y exposent toute question intéressant leur domaine d'activité dans l'arrondissement et peuvent faire toute proposition à cet égard.

Le conseil d'arrondissement en délibère en leur présence.

À cette fin, les associations doivent notifier, au préalable, au maire de l'arrondissement le ou les sujets sur lesquels elles souhaitent débattre.

Le calendrier des débats avec les associations susmentionnées est défini par le conseil d'arrondissement en liaison avec le comité de consultation et d'initiative d'arrondissement. Le conseil d'arrondissement met à la disposition du comité d'initiative et de consultation d'arrondissement toutes informations nécessaires à la préparation de ces débats.

Article 17 [...]

## Les conseils de quartier

#### Émergence de la démocratie participative dans le 10e arrondissement

Le 17 avril 1999, la mairie et les associations du 10° arrondissement, réunies en un forum sur la démocratie ont engagé, au travers d'un CICA réellement efficient d'une part, et la mise en place de conseils de quartier d'autre part, un processus qui devrait permettre l'accès à la citoyenneté active du plus grand nombre possible des acteurs de la société urbaine locale.

Ces conseils sont mis en place pour que puissent se rencontrer, s'exprimer et être efficients ceux dont les voix ne comptent pas, jeunes de moins de 18 ans, étrangers non communautaires, marginaux et SDF, acteurs économiques incontestés de la vie locale – salariés, artisans et commerçants n'habitant pas le quartier –, aussi bien que ceux qui pour la démocratie représentative, n'ont pas droit à la parole, mais seulement à une voix comptabilisée.

Le 22 février 2000, devant la réussite incontestable du premier conseil de quartier, Buisson-Saint-Louis, le groupe de travail qui depuis des mois peaufinait les fondements d'une approche participative de la démocratie locale a compris que ses efforts n'avaient pas été vains.

#### La charte

Pour concrétiser son approche, le groupe de travail, a rédigé un projet de charte qui tient compte d'expériences de même nature menées dans les 20e et 19e arrondissements et quelques municipalités de banlieue, mais avec une incontestable originalité.

Il débute par un préambule précisant le rôle et les prérogatives des conseils de quartier, lieux d'expression et de concertation ouverts à tous et à toutes : Ils encouragent l'accès à la citoyenneté active, en impliquant l'ensemble des habitants. Ils s'inscrivent dans une démarche de démocratie participative locale complétant la démocratie représentative au plus proche des lieux de vie. Ils participent à l'animation de la vie des quartiers en renforçant les liens sociaux de proximité et d'engagement civique complémentaires à la pratique associative.

Ils permettent aux habitants d'aborder collectivement les questions du quartier, de l'arrondissement et de la ville et d'être informés des dossiers en cours. Ils peuvent formuler des questions ou des propositions de décisions qui doivent être inscrites à l'ordre du jour du conseil d'arrondissement, ainsi que toute question ou pétition ayant recueilli plus de 1 000 signatures.

Enfin, il est indiqué que la démarche doit être régulièrement évaluée, améliorée et adaptée à la demande citoyenne.

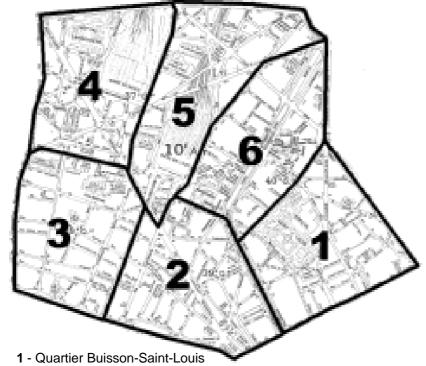
#### **Fonctionnement**

La charte détaille les modalités de fonctionnement (texte disponible lors des réunions des conseils).

Il y est précisé que les conseils de quartier, composés des personnes présentes, nomment une « équipe d'animation », dont les membres ne sont pas des élus des conseils d'arrondissement, chargée, en coordination avec l'élu référent, de préparer les réunions (affichage, ordre du jour, convocations, invitations), d'appuyer les commissions, d'assurer le

#### Les six quartiers

Le découpage et les noms des quartiers ne sont qu'indicatifs ; chaque conseil se déterminant en pleine autonomie, en coordination avec le quartier limitrophe; les habitants peuvent choisir de participer au conseil de leur choix :



- 2 Quartier Canal-Sud République Saint-Martin
- 3 Quartier Portes et passages
- 4 Quartier Gare-du-Nord Saint-Vincent-de-Paul
- 5 Quartier Gare-de-l'Est Aqueduc
- 6 Quartier Canal-Nord Louis-Blanc

suivi des questions et des propositions, la mise en œuvre des résolutions, ainsi que la liaison avec le conseil d'arrondissement et les autres conseils de quartier.

L'élu référent, nommé par la mairie, assiste aux réunions du conseil de quartier et de l'équipe d'animation. Il est chargé d'assurer la liaison entre le conseil de quartier et le conseil d'arrondissement.

Des commissions du conseil de quartier et des commissions inter conseils permettront d'approfondir des sujets particuliers.

Les membres de l'équipe d'animation et les responsables des commissions ont accès aux dossiers nécessaires et peuvent solliciter des conseils ou la participation de personnes compétentes.

Les réunions se tiennent dans des locaux publics, ouverts à tous, mis à leur disposition la mairie par d'arrondissement, qui en prend en charge l'annonce et la publicité, met à la disposition des conseils de quartier des panneaux d'affichage situés devant les écoles et autres lieux fréquentés du quartier, ouvre dans ses locaux un « bureau des conseils de quartier » où les habitants peuvent s'informer sur les dossiers en cours dans leur quartier, consulter les comptes-rendus des réunions des conseils de quartier et les pièces annexes. Une boîte postale y est mise à la disposition des conseils de quartier, qui peuvent être joints à l'adresse électronique (e-mail) de la mairie de l'arrondissement et qui participent à son site Internet.

Une tribune libre est réservée aux conseils de quartier dans le journal de l'arrondissement. (*Paris10 Informations*)

Plusieurs points de la charte sont encore en discussion entre la mairie et le groupe de travail, par exemple celui des ressources et des moyens des conseils, celui de l'élu référent, ou encore celui de la garde des enfants pendant les réunions, que la mairie ne souhaite pas organiser pour des raisons de responsabilité, laissant ce soin à des associations habilitées.

Le groupe de travail, pour sa part, a l'intention de veiller au démarrage des conseils de quartier, qu'il aura contribué à mettre sur les rails.

Paul Zylberberg

### 22/02/2000 : Premier conseil de quartier dans le 10°

Plus de 150 personnes étaient venues ; le préau de l'école Parmentier n'avait jamais vu autant de monde. Après une introduction par M. Tony Dreyfus, député-maire du 10e, venu entouré d'un aréopage d'adjoints et de conseillers d'arrondissement, par Gilles Bénard et Abigail Nunes au nom des associations locales, et par Paul Zylberberg qui, au nom du groupe de travail, rappelait les principes de charte des conseils de quartier, les débats furent passionnés et passionnants, abordant des sujets aussi variés que la réhabilitation des berges du canal, le traitement des déjections canines, les espaces verts, aussi insuffisants dans ce quartier que dans l'ensemble de l'arrondissement, la place des jeunes et l'enseignement des langues vivantes aux enfants.

La réunion s'est conclue par la mise en place d'une équipe d'animation et de commissions thématiques.

#### Fête d'hiver le 26 février

L'association Côté Quartier organisait le samedi 26 février une fête parade carnaval. Près de 300 personnes, petits et grands, se sont réunies pour un défilé costumé en musique dans les rues du quartier pendant un peu plus d'une heure. Partant de la pointe Poulmarch, le cortège a suivi un circuit dans les rues du quartier pour finir rue de Marseille avec un grand goûter pour les petits. Les couleurs étaient vives, les musiques colorées et le soleil, bienveillant.



Rue Lucien-Sampaix envahie de Shanghai Lil' et autres Zorros

#### Le dur combat des infirmières à Saint-Louis

Comment ne pas comprendre la « grève » – qui porte mal son nom, puisque les soins continuent – des personnels de l'hôpital Saint-Louis, et plus particluièrement des infirmiers et des infirmières.

Derrière une façade moderne, propre et rassurante se cachent des problèmes de fonctionnement qui ne sont pas rassurants. Dans certains services, le manque d'infirmières et d'aides soignantes est tel que les règles de sécurité pour les malades ne sont pas toujours respectées. Il faut jongler, faire du replâtrage en faisant venir des infirmières d'autres services, surtout la nuit, pour obtenir un minimum décent. Les malades pâtissent de cet état de fait, les infirmières en sous-nombre ne pouvant répondre rapidement à leurs demandes, plus particulièrement dans les services où les soins doivent être précis et méticuleux. Si les soins sont toujours prodigués avec conscience et professionnalisme, le travail d'écoute, d'aide de parole, de réconfort, aussi nécessaire que les soins, est souvent abandonné faute de temps. Cet aspect des choses peut paraître futile à certains, mais nous savons combien il est vital pour des malades qui se battent pour guérir et indispensable pour ceux qui terminent leur vie. De nombreuses fois, nous avons pu observer des fins de vie pas ou mal accompagnées, toujours faute de personnel. Il y a quelques mois, un malade est mort brulé dans sa chambre : il était seul, assis dans son fauteuil et fumait une cigarette, ce qui est interdit, mais il ne pouvait se rendre seul au coin fumoir et le personnel n'avait pas le temps de l'accompagner. Tout le service a du être évacué avec l'aide des infirmières d'autres services, qui abandonnaient ainsi leurs propres malades. Nous avons pu constater ainsi les dangers de ce manque criant de personnel. Signalons au passage que les chambres des malades ne sont pas équipées de détecteurs de fumées, ce qui est étrange pour un hôpital construit il y a une dizaine d'années.

Pour l'instant, le dévouement des personnels soignants a toujours permis de faire face aux situations les plus difficiles, mais pour combien de temps ? Faut-il attendre, comme bien souvent qu'un drame se produise pour réagir ?

Évidemment, la lutte des infirmiers et aides soignants est inégale entre les soins qui doivent être assurés et une administration qui joue le «pourrissement». Cette attitude contribue encore plus au ras-le-bol des soignants qui s'estiment, à juste titre laissés pour compte voire méprisés.

## Bilan d'un « quartier tranquille » et perspective

Un quartier tranquille est en cours de réalisation : le quartier Lancry, un autre a été approuvé : le quartier des Petites-Écuries, deux autres sont potentiels : les quartiers Mairie du 10° et Sainte-Marthe. Les objectifs définis par la ville sont de réduire et calmer la circulation automobile, favoriser les piétons et les vélos, rendre le quartier plus agréable. Approuvé en 1998, le quartier tranquille Lancry devait être réalisé en 1999. Qu'en est-il ?

#### Modération de la circulation

Presque toutes les entrées du secteur ont été aménagées : surélévation des passages piétons et pose de panneaux indiquant l'entrée dans une zone 30 (vitesse limitée à 30 km/h) ou la sortie de la zone

Malheureusement trois entrées ou sorties n'ont pas encore été aménagées : rue des Récollets (entrée côté rue du Fg-St-Martin et sortie quai de Valmy), non plus que l'entrée de la rue Lucien-Sampaix au niveau du quai de Valmy.

Aucun autre aménagement ne tend à réduire la circulation ni à limiter la vitesse dans le secteur.

Une question reste en suspens : réduire la circulation dans le haut de la rue de Lancry en détournant les voitures par la rue Yves-Toudic (dont le sens serait partiellement inversé) et par la rue de Marseille. Aucune décision définitive ne semble être encore prise.

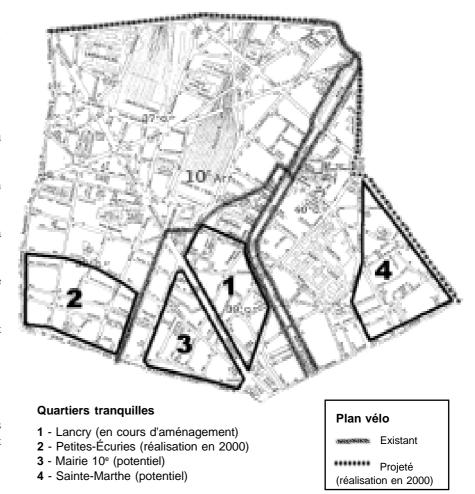
#### Favoriser piétons et vélos

Deux carrefours ont étés modifiés : les intersections Sampaix-Vinaigriers et Lancry-Poulmarch, facilitant la traversée des piétons. La création d'un passage piéton rue de Lancry, au droit de la rue Legouvé, près de l'école maternelle, semble être programmé.

Deux réalisations satisfaisantes mais peu ambitieuses par rapport aux objectifs définis par la mairie de Paris lors de la description des mesures, tel l'élargissement des trottoirs, destinées à compléter l'aménagement des quartiers tranquilles.

Les associations « locales » et les commerçants demandent notamment :

• L'élargissement des trottoirs rue de Lancry. Cette demande est justifiée (il passe en effet dans cette rue aux trottoirs très étroits beaucoup plus de piétons que de voitures) et permettrait de relancer le commerce de proximité. Les objections



La Gazette est de retour, mais elle a toujours autant besoin de bonnes volontés

Comités de rédaction mensuels

tous les premiers mardis du mois à 20 h 30

Renseignements au : 01 42 82 16 32

Venez écouter, parler, proposer des articles ou des sujets d'articles, aider à la fabrication ou à la diffusion, coller des timbres, vendre à la criée, etc...

à cet aménagement sont ubuesques : l'élargissement des trottoirs conduirait à supprimer la file de stationnement sauvage ; dès lors les véhicules de livraisons, qui ont pourtant des emplacements réservés, ne pourraient plus stationner que sur la chaussée et bloqueraient la circulation. Le non-respect de la réglementation du stationnement empêcherait l'élargissement des trottoirs! On croit rêver!

• L'aménagement de la place Jacques-Bonsergent en place semi-piétonne par l'élargissement des trottoirs côté habitations, surélévation et rétrécissement de la chaussée (avec inversion du sens de la rue Albert-Thomas) qui permettrait plus de convivialité et la création de terrasses de café. Pas d'objection technique, le seul frein serait le coût.

- D'autres élargissements de trottoir.
- La piétonisation de l'extrémité de la rue Poulmarch.

#### Un bilan actuellement décevant

Le seul aménagement des entrées d'un secteur ne suffit pas pour créer un véritable quartier « tranquille ». Les mesures d'accompagnement prévues à l'origine doivent être impérativement réalisées, notamment celles visant à favoriser la circulation des piétons : en priorité, cela semble évident, dans les parties les plus fréquentées par ces derniers : la rue de Lancry et la place Jacques-Bonsergent.

Interrogés, les associations et les commerçants semblent être bien décidés à reprendre la parole.

Jean-Michel Berthier



#### Rue Legouvé – Passage des Marais

La rue Legouvé est devenue piétonne pour sa partie située face à l'école maternelle, le stationnement a été rendu impossible dans le passage des Marais et l'autre partie de la rue Legouvé, des arbres ont été plantés, l'éclairage et la voirie refaits, des murs peints remplacent façades décrépites et murs pignons noircis.

Un aménagement réussi, promu par l'association de l'îlot Legouvé-Lancry et réalisé en concertation avec les riverains. Des piétons de plus en plus nombreux. Que dire de plus ? Si vos pas vous y portent, et malgré le disgracieux « crottoir » à chiens, ne mettez pas les pieds dedans, les trottoirs et la chaussée sont minés...

#### Foyer d'hébergement

Rue de Maubeuge, un projet de sleep-in pour accueil de nuit de toxicomanes, par l'association SOS Drogue international, avait déclenché, l'année dernière, des polémiques qui venaient s'ajouter à celles du centre de la rue Beaurepaire (voir p. 4). Le dossier avait finalement été retiré devant un risque de réaction hostile des riverains. Aujourdhui, l'association SOS-Habitat et soins, envisage d'utiliser ce lieu comme centre destiné à l'hébergement médicalisé de personnes en situation d'exclusion sociale qui sortent de l'hôpital et ne disposent pas des moyens d'assurer leur convalescence chez eux. La mairie du 10e dit avoir un préjugé favorable sur le dossier, mais demande une étude d'impact, attentive à la réaction de certains habitants qui craignent que ce projet ne soit une reprise du précédent sous un autre nom, de par les liens liant ces deux associations sœurs. En bref, les exclus, peut-être, les toxicomanes,

Que fait-on alors des exclus qui s'avèrent purger la double peine de la toxicomanie ?

#### La politique et le diesel

L'association Gare aux pollutions, lutte contre la pollution engendrée par les locomotives diesel de la SNCF sur les lignes de la gare de l'Est, pollution réelle, qui entraîne une asphyxie quotidienne pour les riverains. Ceux-ci avaient déjà obtenu qu'aucune circulation de diesel ne se fasse pendant la période de fonctionnement des écoles, car les enfants ne pouvaient parfois même plus accéder à la cour. Ces promesses ne semblent que partiellement tenues. Si le combat de l'association est parfaitement justifié, il suffit de faire un petit tour sur les viaducs des rues Lafavette ou de l'Aqueduc pour s'en convaincre, la méthode laisse perplexe. L'association envisage de créer, lors des municipales de 2001, des listes dans les arrondissements concernés, soit les 10e, 18e et 19e. Le programme ? Ces listes n'auront pas de « caractère politique », mais s'attacheront exclusivement à défendre les riverains face à l'agression et à l'asphyxie dont ils sont l'objet quotidiennement de la part de la SNCF.

Il est également précisé qu'elles ne seront parrainées ni par les Verts, ni par M. Longuépée (conseiller régional RPR). Ce qui est parfaitement logique, si elles ne font pas de politique. Mais alors, pourquoi créer des listes pour des élections, geste éminemment « politique ».

Un beau programme pour l'Est parisien!

Jean-Michel Berthier

## Contre les moulins...

L'interruption de la gazette nous fit louper quelques épisodes drôlatiques de la vie de notre arrondissement. Celui-ci concerne un personnage politique, qui fit parler de lui.



Au bout de la ligne, la gare du Nord, Fontenoy ou Jeanne d'Arc, on ne sait plus...

onnaissez-vous une histoire belge vieille de 184 ans ? 18 juin 1815, un dimanche, l'orage s'abat sur Waterloo. Napoléon, empereur des Français remballe ses gaules devant la coalition européenne. L'aigle s'échoue dans le bourbier belge, son ambition européenne se terminera sur un caillou perdu au milieu de l'Atlantique sud, Sainte-Hélène. Wellington a remporté la grande finale. Il décida de la baptiser : Bataille de Waterloo. Dommage que les caméras de CNN n'étaient pas présentes sur le terrain, au feu de l'action. On aurait suivi pas à pas la chute de Bonaparte, en direct, avec des flashs d'info:

- « On me signale que nous avons l'antenne, en direct de Waterloo,
- «Oui, les studios, je suis au vestiaire avec Wellington. Alors duc, dure cette journée? ...»

Et une page de publicité pour un téléphone portable. Si l'empereur avait eu son abonnement Itineris : « Soult, appelez-moi Grouchy, vite. .... ». Il s'est bien défendu notre Napoléon, à la mitemps rien n'était joué, il a fallu les prolongations. Depuis, on n'en finit plus

de l'évoquer cette fichue bataille. Comme les serpents de mer, elle refait surface régulièrement. Tout le monde s'en est mêlé, même les suédois : Abba, groupe pop des années 70, a fait danser le monde sur les malheurs de notre empereur !

Nous n'allons pas refaire l'histoire, mais une victoire pareille, les vainqueurs ne pouvaient pas l'oublier. Ils l'ont immortalisée en la gravant dans leurs cités. C'est ainsi que Londres possède, outre un pont, une gare Waterloo, qui accueille l'Eurostar, un train jaune comme le sous-marin de la chanson. Cette bévue des Saxons a vexé un habitant du 10e très cocorico et impliqué dans la vie politique de notre arrondissement et qui a des vues sur le conseil municipal. Selon lui ils devaient l'appeler autrement cette nouvelle gare ces maudits Anglois. Notre chevalier bonapartiste menaça devant l'Europe entière de débaptiser en représailles la gare du Nord pour lui donner le nom de Fontenoy.

Un coup d'épée dans l'eau, M. Longuépée (c'est le nom de notre Lancelot). Il ne fallait pas tirer si vite, je ne parie pas fort sur les connaissances en histoire de nos compatriotes. Fontenoy, beaucoup de voyageurs vont croire qu'il s'agit d'une ville de banlieue et se demander pourquoi ce changement de nom. Il va falloir leur expliquer, mettre une grande plaque de bronze dans la gare :

« Fontenoy, commune de Belgique sur l'Escaut. 1745 : victoire des Français, commandés par le maréchal de Saxe, sur les Anglais, les Autrichiens, les Hanovriens et les Hollandais coalisés, à laquelle assista Louis XV.

S'il faut faire encore plus fort, je propose « La

gare Jeanne-d'Arc ». Les pauvres anglais perdus dans le quartier seraient obligés de demander leur chemin « please, où est Jeanne d'Arc? je dois retourner en Angleterre ». Et pourquoi s'arrêter là? Nommons aussi chaque train. Un nom c'est plus facile à mémoriser qu'un numéro et puis les annonces seraient plus parlantes.

- « L'Euro-star Grouchy est annoncé avec un retard de 10 minutes à son arrivée de Waterloo. »
- « Voie 4, en provenance de Londres, Nelson rentre dans Jeanne d'Arc. »

Il faut aussi exiger dans chaque rame un salon « Churchill » pour les fumeurs, et un espace « De Gaulle » réservé aux appels (téléphoniques). Sur cet élan, rebaptisons la gare de l'Est, gare des Tranchées. Et soumettons à Air France que l'avion Paris-Rio s'appelle Zinedine Zidane! Mais notre chevalier l'a-t-il remarqué: chaque 18 juin les drapeaux français flottent sur les gares? Le 18 juin c'est également le fameux appel de Londres, mon général.

À la prochaine monsieur Longuépée! *Gérald Masnada* 

## 10e, popote, cosy ou branché



## Typologies de la « branchitude »

« Nova » et « Libé » en parlent ; des bars et des boutiques aux airs de « déjà-vu quelque part vers Bastille », s'ouvrent sur le canal. Pour beaucoup, ces signes ne trompent pas : la branchouille débarque. Frémissement dans le quartier, d'aucuns s'inquiètent de cette soudaine « invasion ». Fantasme ? Nouvelle forme de la peur de l'autre ? Qui sont ces individus et que cherchent-ils ?

ier, on disait «chic», aujourd'hui « tendance » ; quant au terme « branché », il est déjà tombé en désuétude. Il en va pour les mots comme pour les goûts et les couleurs : ils s'apprécient puis se déprécient. La mode fonctionne comme un marché chapeauté par une bourse des valeurs avec son système de cotes et de décotes. Il y circule des marchandises mais aussi des biens plus immatériels : des formes, des sons, des images, des représentations assez puissantes pour remodeler tout un paysage. Pourquoi un de ces objets prend-il soudain de la valeur, pourquoi un quartier en vient à focaliser l'attention? Difficile de le savoir : on connaît l'exubérance irrationnelle des marchés. En revanche on peut tenter d'identifier les différents acteurs qui font valoir leurs intérêts dans le jeu des cotations.

#### **Parvenus**

Il y a les parvenus. Cadres, profs, indépendants, issus de la petite bourgeoisie. Par rapport à leurs parents, ils ont franchi un échelon social ou du moins ont pu se maintenir sur le même palier. Ils savent d'ailleurs ce qu'il en coûte et détestent l'arrogance d'une certaine élite parisianiste. Soucieux de la qualité de leur cadre de vie, ils rêvent d'une ville qui aurait la douceur, le charme et le pittoresque des photos de Doisneau, des films de Carné ou des chansons de Prévert. Ils apprécient les gens de peu, les restos ouvriers, les bistrots dans le style « bistrot » reconstitué, où l'on n'est pas incommodé par une musique trop agressive. Les membres de cette classe moyennesupérieure parisienne développent un syndrome nostalgique qui leur est propre. Leur imaginaire se réfère volontiers à un âge d'or qui n'a jamais existé sinon dans les différentes expressions du réalismepoétique. Pour eux, l'histoire est une

chute qui nous éloigne toujours un peu plus du paradis situé dans un jadis ou un ailleurs idéalisé. Ils n'ont que des choses à perdre. C'est pourquoi ils sont généralement sensibles à tout ce qui porte un cachet d' « authenticité », à ce qui semble échapper au cours du temps et aux effets de mode. L' « authentique » à leurs yeux serait une sorte de méta-valeur stable, située au-dessus de toutes les autres, l'équivalent d'une Idée platonicienne : une essence immuable dans un ciel éternel. En réalité, I'« authentique » n'est que le nom qu'ils donnent à leurs propres représentations. Ils oublient simplement que ces représentations sont aussi conventionnelles que les autres, qu'elles relèvent d'un code que tout le monde ne partage pas. Marquées par le sceau d'une fabrication, elles n'échappent ni à l'histoire ni aux modes. Elles ne sont pas le reflet d'une nature, elles sont simplement la traduction des intérêts d'un groupe qui tente de faire passer ses goûts pour les seuls canons véritables du beau et du juste. Péché d'orgueil ou calcul inconscient dû probablement à une culture universaliste dont les parvenus se sentent dépositaires.

Longtemps, c'est le quartier Sainte-Marthe qui fut pour eux l'incarnation de l'« authenticité » urbaine parisienne. A présent, les « branchés » l'ont investi, regrettent-ils. Ces partisans de la mixité, d'une ville qui appartiendrait aux artisans, aux petits employés, aux émigrés autant qu'aux plus favorisés, pleurent la disparition des classes populaires. Ils ont pourtant eux-mêmes contribué à leur éviction hors des limites de la capitale tout en préparant le terrain à l'arrivée d'une nouvelle catégorie de population : les snobs

#### Snobs

Les snobs ne sont pas des novateurs mais des suiveurs. Ils n'inventent pas, ils imitent. Ils ne participent pas à l'élaboration des codes du bon goût, seulement à leur consécration. Leur ambition les empêche de prendre un quelconque risque; ils veulent jouer gagnant. Ce qu'ils recherchent, c'est une part de prestige. Leur position sociale ne leur suffit pas, ils veulent tirer parti d'une gratification supplémentaire qui ne se traduit pas en termes pécuniaires mais symboliques. Aiguisés par un manque, ils fréquentent les lieux qui leur donneront la sensation d'être, au choix : plus raffinés, plus riches, plus importants. Ces endroits sont de vastes scènes sur lesquelles ils s'agglutinent, non parce qu'ils ont l'instinct grégaire mais parce qu'ils ont besoin d'un public pour obtenir leur dose de reconnaissance. Entre semblables, leur désir se satisfait : ils se renvoient les uns les autres l'image de ce qu'ils croient et veulent être. Les snobs se concentrent, ils ne se disséminent pas. C'est pourquoi ils donnent l'impression d'« envahir » les quartiers dans lesquels ils se rejoignent.

Dans le 10e, on les rencontre Chez Prune, sur les bords du canal. Les habitués travaillent dans communication, la mode, les nouvelles technologies - des secteurs d'activité qui dépendent justement de facteurs plus ou moins rationnels tels que prestige et réputation. Bien souvent, dans ces domaines, la valeur ajoutée se bâtit sur du vent et des bruits de couloir : au sein de l'économie contemporaine, la production est devenue secondaire, ce qui compte c'est l'opinion, les croyances d'une caste de personnages influents. En somme, se retrouver Chez Prune, pour sa clientèle, c'est continuer le travail. Contrairement aux parvenus, les snobs d'aujourd'hui attachent une médiocre importance à la culture. Peu portés sur le patrimoine et les vieilles pierres, ils parlent de configuration Mac ou PC, de RAM et de Web : tout un lexique qui inspire encore la plus grande circonspection aux parvenus. La

multiplication des boutiques d'assembleurs informatiques, l'installation dans les environs de *start-up*, ces petites sociétés liées à l'industrie de l'Internet, donnent un indice du degré de « branchitude" de l'arrondissement.

#### **Dandys**

Les dandys pour leur part, mettent un point d'honneur à ne pas faire comme tout le monde. Il sont étudiants, artistes, r-mistes ou intérimaires : leurs statuts sont généralement indécis. Parmi la faune de ces noctambules le critère social n'est jamais discriminant. Inutile d'afficher ses réussites professionnelles, ce genre de critères n'est pas pertinent dans le milieu. Une telle ostentation passerait même pour une grossière faute de goût, un signe indubitable de vulgarité. La qualité requise ici, c'est le sens de la fête. Il faut savoir surprendre et faire preuve d'imagination. Parfois les poses sont savamment étudiées, parfois l'anticonformisme est « sincère ». Tant pis si on n'a pas l'argent, on tente de pallier ce manque avec des idées. Héritiers du surréalisme, les dandys pratiquent l'art du collage et des mélanges incongrus.

Le 9 billards a vu ainsi sa destinée se transformer. Dans la semaine, ce bar de la rue Saint-Maur est un tranquille repère d'amateurs de billard (comme son nom l'indique) où l'on sert un demi à dix francs; le vendredi soir, une clientèle

d'initiés s'y presse pour participer à des soirées techno. Il va sans dire qu'un dandy qui se veut tel changera de terrain de jeu aussitôt qu'il sentira la foule y affluer. Il ira persister ailleurs dans l'illusion que son anti-code de conduite n'est pas un code comme les autres.

#### Qui est quoi

Entre ces trois catégories les cloisons ne sont pas hermétiques : les valeurs circulent et s'échangent. Au cours de sa vie, un individu peut changer de groupe ou participer au trois simultanément. Mais à aucun moment il ne se définira lui-même comme un « branché », un « snob » ou quoi que ce soit d'autre. Tentez l'expérience. Entrez dans un bar et demandez à l'assistance : « y a-t-il un branché dans la salle ? » Peu de chances que vous obteniez une réponse tant l'appellation est péjorative. Le « branché » c'est toujours l'autre, un étranger aux mœurs post-modernes, une figure fantasmée qui sert à mieux distinguer « nous » et « eux ». Mais attention, on risque toujours de devenir le branché de quelqu'un.

Le sujet qui projette une certaine image de l'autre peut à son tour devenir l'objet d'une projection. Est-on jamais sûr de savoir de quel côté du miroir l'on se trouve?

Manu Loiret



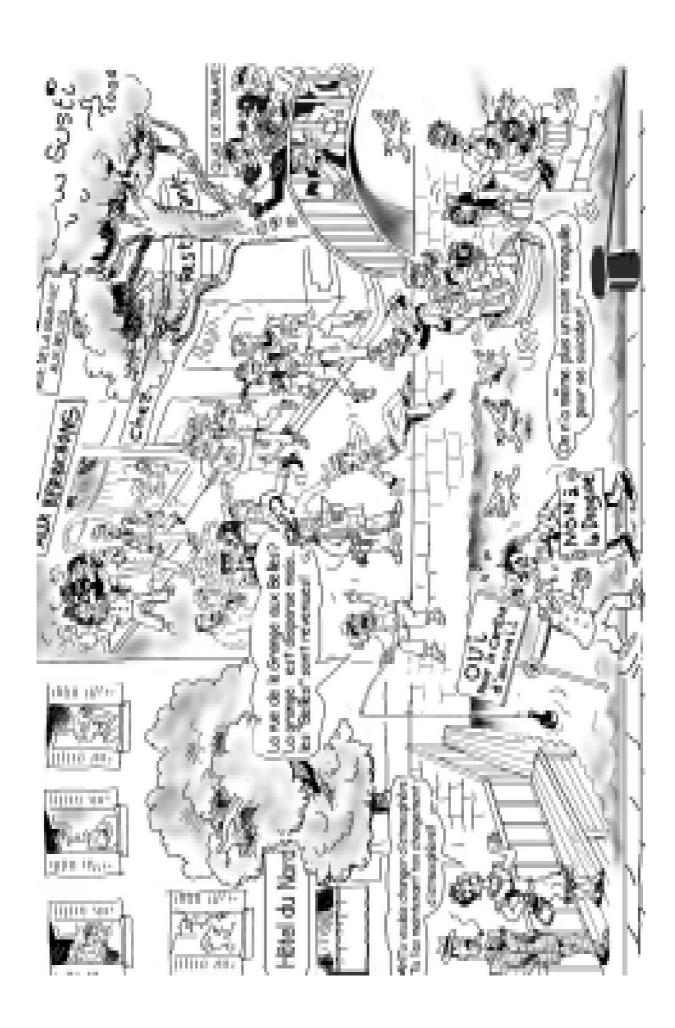
Projet du programme immobilier «Le Carré vert».

# De nouveaux immeubles pour des nouveaux riches

près une période de vaches maigres, la construction de nos « chers » promoteurs semble renaître de ses cendres. Certes il n'y a pas pléthore de constructions dans le 10e, comme ce fut le cas il y a quelques années, mais après la digestion douloureuse des pertes colossales enregistrées par les investisseurs, ce qui a d'ailleurs entraîné nombre de faillites ou fusions-absorptions, la construction dopée dans un premier temps par la fameuse loi Périsol, - du jamais vu en France en terme d'avantages et d'allégements fiscaux, fortement encouragée maintenant par des taux d'intérêts très bas et qui ne peuvent que remonter assez rapidement – connaît une renaissance qui de nouveau entraîne les prix vers le haut et qui accentue encore plus l'écart entre le logement neuf et l'ancien.

En ce moment deux programmes sont en cours de réalisation : le premier se trouve quai de Valmy (merci le canal piéton) avec un grand immeuble en façade sur le quai et trois pavillons en arrière. Bien sûr, cet ensemble résidentiel est accessible à tous avec un minimum de 21 000 F le m², c'est donné! et ça permet au 10e de conserver son côté populaire.

Le deuxième programme est du même tonneau « Le Carré vert », qui se situe juste derrière l'hôpital Fernand-Widal et à proximité immédiate des voies SNCF de la gare de l'Est. Ce programme reprend les locaux des Petites sœurs des pauvres (ne riez pas!) pour construire également des appartements bien groupés autour d'un petit jardin, d'où son nom « Le Carré vert », et du côté des prix, malgré la chapelle conservée au milieu, pas de miracle, ils s'envolent vers le ciel à 21 000 F le m<sup>2</sup> sans parking ici aussi. Et bien sûr les prières du promoteur ont été exaucées, beaucoup d'appartements ont déjà trouvé preneur. Rien n'est à louer dans cet ancien couvent!



## Les choses bougent, quartier des portes

C'est notre lieu de vie et d'amour, ce quartier prénommé des Portes, en raison des deux arcs de triomphe conquérants qui marquent sa frontière sud.

I y a encore peu, un de nos décideurs questionnait : « y aurait-il des habitants dans ce quartier? Nous croyions qu'il n'y avait que des activités économiques. » Oui, les habitants existent. Et ils se rassemblent, se battent pour faire connaître leur quartier et l'améliorer. Y aurait-il toujours quelques points noirs dans ce quartier si central, historique, si peuplé et accueillant, cosmopolite, où logent deux des plus grandes gares d'Europe, d'où démarrent les réseaux de métro les plus performants, où se concentre la taxe professionnelle la plus rentable?

Nous avons encore quelques soucis cachés sous les dorures de la fête : quelques sombres histoires de deal, quelques immeubles déglingués qui vont nous tomber dessus, quelques taggers allumés, quelques afficheurs sauvages, quelques urineurs fous qui adorent nos porches et nos passages et surtout des centaines d'autos, de camions.

Les voitures ? Trop sur la chaussée pour que ça roule : ah, les charmes du surplace ! Trop, pour que ça puisse se garer malgré, par endroit, deux lignes illicites de stationnement en plus de celle en parcmètres. Trop, pour que ça s'aère et qu'on respire. On dit qu'ici, c'est pire qu'ailleurs.

Et les trottoirs ? Trop étroits pour que ça marche, les piétons, les enfants, les poussettes, les rollers. Trop justes pour les étals du faubourg-marché, les (trop) rares terrasses, les étalages des bazars. On n'y marche pas, on slalome et s'y bouscule. Tenter de bavarder sur place y tient de l'expérience musclée! C'est tout un art de ne pas bouger...

Les choses bougent ? Une (semi) piétonnisation se met doucement en route dans le Faubourg-Saint-Denis. On a récemment ajouté un feu tricolore pour les écoliers à l'angle des rues de Metz et Saint-Denis. Cette piétonnisation se bornera-t-elle à la toute petite partie

prévue dans le plan de réaménagement des Grands Boulevards ?

Les choses bougent ? Par la lutte et la pétitionnite : pour la semi-piétonnisation, comme avant pour la rue Martel où on a gagné du trottoir, mais aussi contre la drogue (manif « Dis leur non aux dealers ») et contre l'insécurité espace Baccarat (sur l'axe du deal : porte Saint-Denis, Petites-Ecuries, Martel, Paradis), pour la suppression de la sanisette devant la poste du boulevard de Strasbourg où Decaux abrite un commerce zarbi...

Les choses bougent ? Les habitants, nos associatifs se battent aussi contre l'inertie constatée plus que dénoncée (respect de gauche oblige) de notre mairie d'arrondissement, trop confortablement retranchée derrière son impuissance contre l'Hôtel de Ville. Pourquoi une telle inertie face à la dégradation du petit commerce de proximité et la prolifération galopante de certaines enseignes ? Pourquoi cette tranquillité d'esprit face aux tags et graffitis, à l'affichage sauvage de tous bords, aux masses de cheveux de tous poils jonchant Strasbourg et Château-d'Eau, à la décontraction amusée des livreurs et autres stationneurs en double file (les pistes cyclables s'arrêtent au Sébasto)?

#### Les choses « bougent »

Bouge ? rue de Metz : quand sera-telle concédée aux entraînements de skate et de roller le dimanche ?

Bouge ? cour des Petites Écuries : à quand des arbres dans cette place de village, où d'aucuns rêvent même de jeux de balles avec ou sans filet ?

Bouge ? l'hôpital Saint-Lazare : quid d'un grand jardin et d'équipements sportifs et de loisirs de proximité pour les jeunes ?

Bouge ? couvent des Récollets-Villemin : enfin du nouveau !

Bouge ? la maison des associations sur le  $10^{\circ}$  : où ça ?

Bouge ? la maison de quartier : qu'est-ce que c'est : la mairie ?

Bouge ? le mobilier urbain et l'éclairage : c'est glauque ?

#### Oui, les choses bougent!

Nous nous réjouissons de savoir que la démocratie locale va sortir de sa torpeur.

Oui, les choses bougent!

La Porte Saint-Denis a perdu ses échafaudages : Elle pouvait tenir debout sans eux, et qu'elles sont belles nos Portes maintenant ! Il est pas beau notre quartier ?

Les arches du passage de l'Industrie, à leur tour, se sont prises pour nos Portes et les voilà dans leur nouvelle jeunesse.

Nous n'en croyons pas nos yeux : le passage Brady va enfin être restauré. C'est ce « à l'identique » qui n'est pas si rassurant (voir le Prado triste dès la tombée du jour).

Peut-on espérer que les « Passages », un jour, ne seront plus ce qu'ils sont encore, à la seule charge de la copropriété, et donc une zone de nondroit dans laquelle l'autorité publique censée nous gouverner ne peut mettre son nez.

Même, ici et là, des ateliers de confection sont remplacés par de jeunes créateurs (et le travail clandestin reflue dans les appartements et les caves).

Alors c'est le bonheur pour les jeunes qui viennent s'installer ici (« Je n'avais jamais vu autant d'enfants dans le 10<sup>e</sup> » s'exclamait récemment notre décideur déjà cité).

Non, dit une amie, un rien teigne, le quartier ne bouge pas: on résiste, lui vacille.

Alors ? Quand les habitants grincheux vont-ils cesser de récriminer, les commerçants de geindre et quand les édiles pourront-ils aller flâner aux champs!

Michel Motu

## Magenta, une bataille?

Magenta c'est, tout d'abord, une petite ville d'Italie. Puis Mac Mahon y gagna une bataille face aux Autrichiens, c'était en juin 1859. Pour commémorer ce glorieux événement, le baron qui charcuta Paris à grand coup de boulevards en baptisa un en cet honneur. Mais aujourd'hui est-ce que beaucoup d'automobilistes qui empruntent Magenta vers la République pour rejoindre la Nation se souviennent de cet épisode du second Empire?

uand ces pauvres bipèdes coincés derrière leur volant entendent ces trois syllabes épelées par la voie apaisante de l'animatrice radio, ils ne comprennent qu'une chose : ils vont livrer leur propre bataille, celle de la circulation.

À son tour la SNCF s'est accaparée du nom pour nommer sa nouvelle gare enterrée sous les deux autres déjà installées dans le 10°. Ainsi le quartier agrandit-il sa collection sur les chemins de fer. Les cheminots ont transformé cet espace restreint de l'arrondissement en parc urbain de l'épopée du rail, avec de vrais trains emportant des vrais voyageurs. Vous pensez que je déraille? Je vous met au défi de trouver un endroit avec une telle concentration d'espèces ferroviaires. Entre deux pâtés de maison il y circule au quotidien des locomotives

diesel et des tractions électriques des années 70, des tortillards de banlieue côtoient les pédants Eurostar et Thalys. Les uns traînent en banlieue tandis que les autres franchissent les frontières à 250 km/h. Aussi, mais il se mérite, vous pouvez admirer à la gare de l'Est le roi du rail. Pour ceci, il vous faudra étudier le calendrier et connaître les habitudes de sa majesté le Simplon-Orient-Express. Ce n'est pas tous les jours que l'on peut observer un spécimen rare. Tapis rouge et orchestre pour l'embarquement en voitures, que du beau monde, comme dans une nouvelle pour dames de Somerset Maugham. Destination Venise, les gondoles attendent. Quelquefois les trains vapeurs pour touristes terminent en panache cet inventaire ferroviaire à la Prévert.

« En sortant de l'école nous avons rencontré un grand chemin fer qui nous a emmené tout autour de la terre ». Les instituteurs du quartier peuvent mettre en pratique cette récitation, leurs écoliers pourraient rejoindre dans ce train imaginé par le poète les villes de Londres, Bruxelles, Vienne, Francfort, Budapest ou Bucarest, et encore Pékin via l'Allemagne avec un changement à Moscou, mais aussi Ozoir -la-Ferrière, Chelles et Saint-Denis. Si ce n'est pas le tour de la terre, c'est déjà ça.

#### Parc urbain de chemin de fer

Revenons, ou plutôt redescendons à Magenta, la cadette des gares construite pour la nouvelle ligne Eole du RER. Enfouie sous ses sœurs époque Louis-Philippe, elle se catalogue dans le style souterrain fin XX°. Les architectes ont réalisé une belle construction pour des milliers de franciliens. Au travers d'une

Accès Eole, rue Lafayette

verrière le soleil éclaire le puits principal ou des escaliers de bois s'intercalent avec des ascenseurs métalliques enrobés de verre pour vous emmener vers les profondeurs. Au fur et à mesure de la descente, petit à petit et sans brutalité la lumière naturelle laisse sa place à un éclairage artificiel diffusé par des lampes colorées au design moderne. Sur les immenses quais, le béton, le marbre et le métal se sont donnés rendez-vous pour vous faire patienter confortablement pendant les quelques minutes d'entracte entre deux rames. Des panneaux affichent tout le long de votre parcours la destination, l'heure et la situation des trains. Les annonces vocales sont audibles et compréhensibles, c'est bien pour les non voyants. L'ingénieur du son a bien œuvré, mais il est dommage que beaucoup d'erreurs viennent gâcher son

> ouvrage, de quoi se perdre ou se tromper de train. Car il faut bien l'avouer, le parcours et l'orientation sont les points faibles de Magenta. Certes, que de place, que de volume, encore bravo Messieurs les architectes. Hélas, c'était sans compter sur les habitudes. C'est un fait établi, le Français n'aime pas le changement. Celui-ci fut trop brusque pour eux, si accoutumés aux bousculades des couloirs de correspondances où tout le monde se suit à la queue-leu-leu. Livrés à eux-mêmes dans un tel espace tridimensionnel, démentiel, il leur a fallu plusieurs mois pour trouver leur chemin et le bon passage d'une gare à une autre. Heureusement la SNCF ne veut pas perdre ses clients en les semant dans les catacombes du 10e. Les premiers mois, un bataillon d'hôtesses est venu en renfort pour assister les gens à

trouver la bonne voie. Puis plus tard, des plaques métalliques indiquant les points cardinaux sont apparues dans le sol. Plus question de perdre le nord dans la liaison est-ouest. Ces boussoles indiquent également la profondeur par rapport au niveau de la rue, « vous êtes à 29 m sous le niveau de la rue ». C'est pratique de le savoir pour calculer les paliers de décompression.

#### Ascenseur farceur

Car Eole et Magenta n'aiment pas la surface, comme les cétacés marins qui se sentent à l'abri en profondeur. S'il faut 4 minutes pour relier Magenta à Haussman (la station, pas le baron), comptez en autant pour remonter du quai jusqu'au pôle Alsace. Ce maudit ascenseur, identifié par le code ASA4, fera tout pour vous retenir avec ses pannes et son fonctionnement burlesque. Il faut d'abord appuyer sur le bon bouton, pas facile de s'y retrouver avec ces bouts de papier recollé sur le texte original gravé sur la plaque de commande. Les lettres en braille, elles, ne sont toujours pas corrigées, si les aveugles ne se sont pas trompés de train à cause d'une fausse annonce, cette farce va les égarer définitivement dans les niveaux intermédiaires. Quand enfin vous toucherez du pied le pôle Alsace situé à 54,70 m au-dessus du niveau de la mer, c'est indiqué, souvenez-vous que vous êtes en zone partagée avec les voitures. C'est lorsque les cachalots refont surface que les attendent les pêcheurs. Méfiezvous en traversant la rue La Fayette une auto pourrait vous harponner, aucun feu rouge à cet endroit. Il paraît qu'un souterrain sous la rue d'Alsace va être creusé, de la sorte les piétons seront moins exposés à leurs prédateurs. En considérant que la rue d'Alsace est plane et sachant que son escalier comporte 52 marches de 15 centimètres, on en déduit que la gare de l'Est se hisse à 46,90 mètres au-dessus du canal de Suez à Port-Saïd. Je ne connais pas l'altitude de la ville de Lombardie mais saviez vous que c'est depuis cette bataille que l'on désigne la couleur rouge foncé, celle du sang des victimes, du nom de Magenta. Décidément cette bataille a laissé des traces.

Gérald Masnada

#### Mauve baba, vert boubou et jaune Lili!

Depuis qu'Antoine et Lili, une société de prêt-à-porter, est venue s'installer sur le quai de Valmy, le canal Saint-Martin a pris des couleurs de bébés joufflus.

Ci, le menu est exotique et les plats sont étrangers : le jambon-beurre L reste au vestiaire, il est remplacé par une saveur plus piquante, qui frise l'audelà du monde, juste à côté de l'extrémité du bout : c'est l'approche choisie par Antoine et Lili, quatre adresses dans Paris (6e, 10e, 16e et 18e), 4 en province, et une implantation dans sept pays étrangers. Mais attention, les rumeurs de succursales de sectes sont malvenues et déplacées. Les bruits qui courent dans le quartier auraient tendance à mettre les nerfs à bout d'une équipe pourtant particulièrement cool et zen!: « Certes, nous avons été les premiers à mettre de l'encens dans un magasin qui vend des habits, et maintenant tout le monde nous imite, certes on accepte des gens de toutes les religions, certes on trouve autant Bouddha que le Christ dans nos boutiques! Pourtant, les sectes, franchement, on déteste. Mais ne dit-on pas que le prochain millénaire sera spirituel! » suggère l'un des marchands du temple...

Alors pourquoi toutes ces bondieuseries? L'idée est de proposer des habits du monde entier, avec une région du monde déclinée pour chaque collection. L'hiver dernier, le thème était la Mongolie, suivi en été par l'Inde. Cet hiver, on propose la cordillère des Andes, et l'été prochain, ce sera le Japon. Or, le concept associe aux vêtements des objets originaires de la région retenue. La référence avec le baba-coolisme n'est pas voulue, le but recherché est d'être tendance et air du temps. Bon! Alors l'influence est-elle Santa Fé? Encore une erreur, sauf que l'un des initiateurs était chez Chevignon, à la grande époque de la maison.

L'implantation dans le 10e est justifiée par le fait que dans le quartier, le mélange des populations et des genres va bien avec la démarche. Trois boutiques se jouxtent, formant « le village » : La première, mauve baba, propose les collections de vêtements et les produits folkloriques dérivés. La seconde décline une sorte de jungle avec des plantes vert-boubous associées à une exposition d'œuvres d'art (la fausse commode en plâtre est très réussie), et la troisième, qui vient d'ouvrir, propose des boissons jaunes, fortement diurétiques, en provenance du monde entier.

Ainsi, de fil en aiguille, le canal se taille un nouveau costard. Les riverains qui ont usé leur fond de culotte dans le quartier vont-il retourner leur veste en voyant tout ce beau linge arriver ? Il n'est pas évident que tout le monde arrive à tirer son épingle du jeu! Espérons tout de même que ces nouveaux venus dans le quartier n'auront pas trop de revers.

Benoît Pastisson

Antoine et Lili, 95, quai de Valmy Tél.: 01 40 37 41 55 http://www.antoineetlili.com



Les couleurs des facades ne laissent pas indifférents. Quelques uns s'en étranglent au point d'en aler ter aux pouvoirs public pour nuisance, d'autres adorent, la plupart n'ont pas de réaction, trouvant simplement que cela met un peu de couleurs.

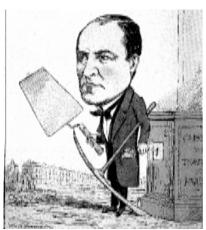
## Le 10<sup>e</sup> au passé

## Le 10<sup>e</sup> sous Haussmann

## Quand Haussmann détruisait...

Haussmann entreprend ses grandes percées soit-disant pour embellir, moderniser et aérer Paris, elles permettent également de mieux réprimer les insurrections, les insurgés de la Commune en 1871 en feront les frais face aux canons des Versaillais que ceux-ci pouvaient manœuvrer à plus longue distance pour détruire les barricades.

Le Paris médiéval est très mutilé, les destructions nombreuses et douloureuses. Dans le 10<sup>e</sup>, l'ouverture des grands axes comme les boulevards de Strasbourg et de Magenta ont modifié et détruit des rues mais peu de monuments. Le boulevard de Magenta percé entre 1855 et 1859 entraîna la destruction du plus Grand Café du monde construit sur le terrain de l'ancien Vauxhall par l'architecte Duval, il pouvait accueillir plus de 12000 personnes, il se situerait aujourd'hui à l'angle de la rue Léon-Jouhaux et du boulevard de Magenta, juste à côté du Diorama de Daguerre, détruit lui par un incendie en 1839. Le boulevard de Strasbourg percé en 1853 coupa en deux les nombreux passages du 10° qui reliaient la rue du Faubourg-Saint-Denis à la rue du Faubourg-Saint-Martin, ce qui malheureusement dénatura complètement le lieu, la sociologie et le charme calme de ce quartier. Il provoqua également la suppression d'un marché situé à proximité immédiate de l'église



Haussmann, « démolisseur et bâtisseur » (gravure tirée de J. des Cars et P. Pinon « Paris-Haussmann, le pari d'Haussmann », éd. Picar d 1991)

Saint-Laurent, ce marché était la survivance du plus vieux marché parisien « le marché aux chevaux ». La place qui se trouvait en face de l'église Saint-Laurent, la place de la Fidélité fut totalement supprimée avec ses quelques belles maisons.

Alain Jouffroy

## Quand Haussmann construisait...

« Haussmann, vous m'entendez ? il faut que Paris soit la reine du monde »

Ainsi parle Napoléon III, admiratif jaloux de l'urbanisme de Londres, à l'homme qu'il a choisi comme préfet de la Seine en 1853, pour réaliser ses projets ambitieux pour la capitale. Pendant 17 ans jusqu'en 1870, leur entente est parfaite, ils mènent ensemble le chantier herculéen qui crée le nouveau Paris, bouleversant totalement le paysage parisien pour lui donner sa physionomie actuelle. Les pouvoirs d'Haussmann, surnommé le « Vice-Empereur » ou le « Grand Baron », sont immenses, et quand on le félicite pour son œuvre, il dit modestement « C'est l'empereur qui m'indique tout cela, je ne suis que son collaborateur ».

#### « Paris embelli, assaini, agrandi »

Telle est sa devise qu'il applique dès sa nomination comme préfet, en dépit des fortes contestations venues - des défenseurs du « Paris historique » qui disparaît sous les coups de pioche, - des gardiens des deniers publics fondants comme neige au soleil, au point que Jules Ferry publie un pamphlet sur « les comptes fantastiques d'Haussmann » évalués à plus de deux milliards (or) récoltés par la Caisse des travaux de Paris créée à cette occasion - des Parisiens voyant la capitale en chantier perpétuel, envahie par des milliers d'ouvriers provinciaux, chargés de « démolir pour reconstruire ». La contrepartie de cet afflux de population va être le grand élan donné au commerce et à l'industrie. Mais à côté de ses détracteurs, Haussmann a aussi ses partisans qui forment autour de lui une solide équipe, ce sont les : Violletle-Duc, Alphand, Belgrand, Davioud, Hittorf, les frères Péreire, Rothschild, tous passés à la postérité.

Pour transformer l'ancien Paris en une ville nouvelle, il faut apporter « de l'air, de la lumière, de l'espace », mais surtout pour l'empereur et son préfet, obsédés par les révolutions de 1830 et de 1848, « il faut réaliser l'effondrement des quartiers populaires d'où naissent les émeutes et les barricades, créer un vaste réseau stratégique d'artères larges et rectilignes permettant aux troupes d'avancer rapidement pour maîtriser tous les foyers subversifs ».

#### Les transformations du 10e

Ainsi sont conçues dans le pur goût « haussmannien » de la ligne droite, de la symétrie et de la perspective, les grandes croisées de Paris qui donnent son visage actuel à une grande partie de notre 10° arrondissement (le 5° jusqu'en 1860).

La première entreprise d'Haussmann est de tracer un axe du nord au sud, perpendiculaire à la Seine, pour desservir vers le centre de Paris les embarcadères (gares) de l'Est (dont la façade est refaite) et du Nord (reconstruit par Hittorf); ainsi est percé, dès 1853, le boulevard de Strasbourg qu'il qualifie « d'une des plus importantes routes internationales modernes » offrant une voie triomphale à la gare de l'Est et séparant les deux rues rivales que sont les Faubourgs Saint-Denis et Saint-Martin. Le boulevard de Strasbourg est continué en ligne droite par celui de Sébastopol (inauguré en grande pompe le 5 avril 1858) puis par le boulevard Saint-Michel (1855-1859).

Ce plan est complété par la création au nord d'une grande voie oblique desservant également les deux gares, c'est le boulevard du Nord renommé boulevard de Magenta quand la mode fut venue de politiser le nom des rues à la gloire impériale. Cet axe mène en droite ligne vers la toute nouvelle place du Château-d'Eau (future place de la République) née de la large démolition du boulevard du Temple avec ses théâtres et du dégagement du boulevard Saint-Martin, le fleuron stratégique en est la construction en 1858 de la Caserne du

## Le 10<sup>e</sup> au passé

Prince-Eugène (Caserne du Châteaud'Eau puis Vérines) « C'est une belle caserne, une vraie forteresse carrée, contenant quelques milliers d'hommes qui peuvent faire feux croisés sur quatre voies. C'est un coin dangereux pour les idées subversives qui voudraient passer par là! ». De l'autre côté du Faubourgdu-Temple, que l'on élargit à son débouché sur la place, Davioud implante face à la caserne, dans un souci d'équilibre et d'esthétique, les « Magasins Réunis ». Il fait enlever la « Fontaine aux lions » devenue trop petite pour l'immensité de la place, la transporte aux abattoirs de La Villette (où on peut toujours la voir), et installe au centre du carrefour un nouveau château d'eau orné de majestueux lions, à son tour exilé place Daumesnil quand vint le règne de dame République.

Haussmann, toujours animé de visées stratégiques, se souvenant des retranchements des émeutiers de 1848 derrière le canal *St-Martin*, fait abaisser son niveau sur toute sa longueur, et le recouvre en partie jusqu'à *La Bastille* d'une voûte aménagée et plantée, c'est le boulevard *de la reine Hortense* (aujourd'hui *Richard-Lenoir*) qui doit permettre aux troupes de poursuivre directement les insurgés jusqu'au *Faubourg-Saint-Antoine*.

D'autres réseaux transversaux viennent ensuite compléter l'axe nord-sud: la rue *Lafayette* « je veux que ce soit une des percées les plus longues de Paris » conduisant tout droit aux temples du commerce « *Les Grands Magasins* », à celui de l'art lyrique « *l'Opéra* » et reliant les gares *de l'Est* et du *Nord* à la gare *Saint-Lazare*. L'arrondissement s'aère partout de grandes avenues

(Claude-Vellefaux, Parmentier...) avec de larges trottoirs (aux frais de la Ville et des propriétaires riverains, chargés aussi de leur balayage) agrémentés de deux rangées d'arbres, garnis de bancs de repos et de fontaines rafraîchissantes et d'élégants réverbères à gaz ; Victor Hugo de s'écrier alors « Le vieux Paris n'est plus qu'une grande promenade illuminée qui s'avance majestueuse et droite comme un I ». La circulation des nouveaux omnibus à chevaux est également facilitée : les voies sont déchaussées de leurs pavés en grès mal équarris pour du porphyre ou du granit, elles sont à présent nettoyées par des machines balayeuses et arrosées à la lance.

Pour apporter tout le confort aux immeubles qu'une escouade d'architectes construit dans un style qualifié uniforme plus tard « d'hausmannien » et conformément à son plan d'assainissement, Haussmann demande que « l'eau arrive à discrétion dans les habitations et qu'il y ait un envoi immédiat des vidanges à l'égout », ainsi sont conçus par l'ingénieux Belgrand les immenses réseaux d'eau potable et de tout-à-l'égout de la capitale. Pour encore plus d'hygiène, il fait disparaître les marchés de plein air sous parapluie et, sans parler ici de la construction des halles de Baltard, il édifie sur leur modèle des marchés en architecture de fer et de fonte, sur le boulevard de Magenta : le marché Chabrol (aujourd'hui Saint-Quentin) et rue du Château-d'Eau: le marché Saint-Martin. Enfin dans un louable souci de soulager les misères humaines, Haussmann fait construire des hôpitaux et des hospices ; dans le 10e, il achève l'Hôpital du Nord (Lariboisière)

commencé sous Louis-Philippe et édifie La maison municipale de santé (aujourd'hui Fernand-Widal).

Puis il songe à l'agrandissement de Paris, en 1860 sont annexées les communes voisines, désormais Paris compte 20 arrondissements. Le terrain ne manque plus alors pour créer les parcs et jardins « qui doivent donner des poumons aux quartiers de la ville » comme l'écrit Louis Blanc; ainsi le 10°, par sa proximité avec le 19° arrondissement, profitera-t-il de la verdure du beau parc des *Buttes-Chaumont* que crée de toutes pièces l'architecte paysagiste Alphand.

Le Paris rêvé et réalisé par Haussmann a donné à la capitale son cachet unique, mais toute médaille en or a souvent un revers un peu moins reluisant que son avers : pour débarrasser Paris de ses venelles obscures et de ses cours des miracles, il en a fallu détruire des monuments historiques! pour construire le « Paris d'Haussmann », on a dû exproprier à tour de bras, engendrant une spéculation sans fin, surtout sur les terrains situés à l'ouest que seuls de riches acheteurs pouvaient acquérir; ainsi se sont créés deux Paris : celui des beaux quartiers avec leurs somptueux monuments publics de style Napoléon III, avec leurs très cossus immeubles construits selon la règle haussmannienne de « mêmes hauteurs d'étages et mêmes lignes principales de façade offrant à la rue leurs nobles balcons de prestige », avec leurs riches hôtels particuliers élaborés dans un style les pastichant tous de l'Antiquité à la Renaissance, n'était-ce pas le moyen de faire revivre le passé détruit ? et de l'autre côté, à l'Est, se sont regroupés les quartiers populaires avec leurs immeubles de rapport pour petite bourgeoisie et leurs modestes maisonnées d'artisans et ouvriers, dire qu'il fut un temps où Napoléon III, dans un grand élan d'humanisme philanthropique, préconisait dans l'un de ses écrits « L'extinction du paupérisme »!

Mais ces deux Paris, aussi éloignés soient-ils dans leur esprit, sont à tout jamais reliés par les grandes artères haussmanniennes qui sont devenues aujourd'hui les « axes rouges » de notre civilisation toute automobile.



La place du Château-d'E au, sa fontaine et le Diorama de Daguerre avant Haussmann. (gravure, collection G. Hartmann)

Jeannine Christophe

## Guide pratique

## **Polars**

#### Les Orpailleurs

Habitants du quartier Sainte-Marthe, avant d'ouvrir ce livre, mettez votre susceptibilité dans votre poche. Tout commence par un crime au 10, rue Sainte-Marthe, dont l'horreur paraît presque bucolique devant la description de l'immeuble, qui ferait passer le 5/7 rue Jacques-Louvel-Tessier pour un immeuble de grand standing.

Quant au quartier, un extrait résume tout : « Ils tournèrent à gauche dans la rue Saint-Maur, retrouvant ainsi un semblant de civilisation [...] ».

Mais si, après être devenu tout rouge, vous n'avez pas jeté le livre, respirez un grand coup, ramenez votre température à un niveau normal et reprenez votre lecture. Vous plongerez dans une histoire où des cadavres à la main coupée commencent à surgir un peu partout, de Paris en Pologne. Quel est le lien entre eux? Des motivations et des ramifications multiples animent les protagonistes.

La place Sainte-Marthe est le premier fil d'une toile qui se tisse, par delà le temps et l'espace. Partant du 10e et des alentours de Belleville, l'histoire converge inexorablement vers la rampe de Birkenau et la Pologne des années noires. Tous les personnages ont des masques superposés, volontaires ou pas, et les évidences sont posées comme autant de chaussetrapes. Le voyage sera éprouvant pour tout le monde.

Les Orpailleurs Thierry Jonquet (Folio Policier N° 2)



#### Le Journal du Polar

C'est un nouveau mensuel qui essaie de présenter la vie dans une optique polar. Il ne se limite pas à parler des livres et à interviewer des écrivains, mais il parle de voyages, de musique, de jeux vidéo, de sorties, dans une ambiance polar. Le premier numéro avait pour atout une interview scoop de Yasmina Khadra, mais n'était pas globalement vraiment convaincant, le second est plus abouti, sur le thème des sérial killers (avec, entre autres, une interview de Thierry Jonquet - voir cicontre).

L'équipe est installée dans le 10°. Leur aventure ne fait que commencer. Une histoire de passion, menée avec trois bouts de ficelle et une grande dose d'énergie, ce qui ne peut que nous être sympathique.

Le Journal du Polar 28, rue des Petites-Ecuries Tél. : 01 40 22 03 94 Courriel : polar@wanadoo.fr



## , Livres

## La mort du livre se porte encore bien

En ces temps de multimédia et d'image triomphants, les librairies continuent de fleurir dans notre arrondissement, nous avions déjà nos habitudes (on y trouve *La Gazette*) à :

La Passerelle 56, rue de Lancry

La Balustrade 25. rue d'Alsace

L'Invit'-à-lire 147, rue du Fg-St-Denis

**NordEst** 34 bis, rue de Dunkerque

Et voilà que deux petites nouvelles sont venues

récemment s'ajouter à cette liste :

La Litote 15 bis, rue Alexandre-Parodi

L'île lettrée 89, bd de Magenta

## Roule, ma poule

#### Balade en rollers

L'association Modus Vivendi et l'École du roller organisent une sortie en roller pour tous, départ Cour des Petites-Écuries, un petit tour d'une heure dans le quartier et retour au point de départ juste pour l'apéro. Venez nombreux.

Dimanche 26 mars de 11h à 12 h

## <sub>I</sub> Théâtre

#### Ludovic et le Tricyclophage

Théâtre du Bout du Monde

Dans un lointain royaume, vivait un pauvre orphelin qui gagnait sa vie en enterrant les ordures.

Un jour, il rencontra deux fées : la Chance et la Raison. La Chance lui expliqua qu'il pourrait trier les ordures pour vendre aux gens tous les produits réutilisables. Il devint riche mais éveilla la jalousie de ses pairs et de son roi qui décida de le bannir de son royaume si en vingtquatre heures il ne faisait pas disparaître toutes les ordures. Devant cette impossible tâche, Ludovic appela la Raison à son secours...

Un spectacle qui sensibilisera petits et grands au tri des ordures ménagères.

Pour enfants à partir de 3

Avril - mai 2000 Espace Jemmapes 116, quai de Jemmapes Tél. : 01 48 03 11 09

## Les aventures de la sorcière Cacophonie

par le Bing Théâtre

Passionnée par les sons, la sorcière cacophonie caracole dans une série de tableaux musicaux. Elle rencontre deux perroquets, un maestro à tête de cerf, une diva ... Comme elle ne recule devant aucuns méfaits, les catastrophes sonores abondent!!!

Ce conte musical avec chansons et marionnettes convient aux enfants à partir de 4 ans.

du 1<sup>er</sup> Avril au 21 Mai 2000 Espace Château-Landon 31,rue du Château-Landon Tél.: 01 46 07 85 77

## Guide pratique

## Philémon le polisson

(Conte, théâtre et marionnettes)

Philémon est un polisson. Il fait toujours ce qu'il ne faut pas faire. Ainsi, un jour, en cachette, mais le cœur en fête, il emporte à l'école son plus joli jouet. Philémon se souviendra à jamais de cette aventure, car il jurera mais un peu tard, qu'il ne recommencerait plus.

Spectacle pour enfants de 2/8 ans.

Mardi, jeudi (hors vacances) sur réservation Mercredi et vacances scolaires à 10h30, 14h30 ou 16h00, samedi à 16h00 Du 1er mars jusqu'à fin mai

La Mainate 36, rue Bichat tél. : 01 42 08 83 33

## Cabaret pour enfants

Le cabaret pour enfants spectacle qui entraîne enfants et parents dans le monde merveilleux de la magie, du rire et de la musique.

Avec en alternance, le 1<sup>er</sup> dimanche, J.Paul Hubert, les 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> dimanches, Toto le clown, et le 3<sup>e</sup> dimanche, Peter Din, le magicien.

Tous les dimanches à 15h30 jusqu'à fin mai

jusqu'à fin mai **Café chantant** 36, rue Bichat tél. : 01.42.08.83.33

## Voulez-vous jouer avec moi?

sur des textes de Marcel Achard Théatre du Bout du Monde

L'auteur présente son œuvre comme une série « d'entrée de clown ».

Deux clowns tombent amoureux de l'écuyère devant un impassible Monsieur Loyal. Cette silhouette de Monsieur Loyal représente ici, plutôt la raison, la norme, face au monde extraordinaire de la piste. L'auteur trouve la dramaturgie avec l'introduction d'un apprenti clown qui tombe, à son tour, amoureux de l'écuyère. du 5 au 30 Avril 2000 Espace Jemmapes 116, quai de Jemmapes Tél.: 01 48 03 11 09

## Mariages et Conséquences

Comédie d'Alan Ayckbourn mise en scène de C. Allary

Des amis d'enfance cherchent à réconforter l'un des leurs. Mais ce n'est pas lui qu'il faut consoler... Des personnages attachants, fragiles et tendres. Une pièce drôle, drôle parce qu'elle est vraie.

jusqu'à fin avril 2000 Théâtre de la Renaissance 20. bd St-Martin

Tél.: 01 42 08 18 50

## Le long <sub>L</sub>du canal

#### Repas de quartier

Le Canal se met à table, cuisinez votre plat favori, et venez le partager, attablé sur le bord du canal, quai de Jemmapes, vers la passerelle des Récollets.

dimanche 7 mai 2000 à partir de 12 h 30

#### Quai des modes

L'association Canal réitère l'opération « Quai des modes »pour la seconde année, avec la collaboration du lycée Marie-Laurencin, des créateurs de mode, des artistes et des musiciens

Défilé de mode, animations, musique. dimanche 14 mai 2000 de 14 h à 18 h

## Carnaval Paris-Macadam

L'association Paris-Macadam recommence son carnaval « des habitants du 10° », qui avait suscité l'an dernier un certain nombre d'interrogations. On avait surtout assisté à une monopolisation de l'espace par la secte Hare-Krishna, et vu quelques gros bras agressifs qui se croyaient au filtrage d'une boîte de banlieue.

Quand à l'organisatrice, qui avait critiqué le carnaval organisé (à Mardis-Gras, quelle idée!) par les associations 4 horizons et Club Tournesol comme « une opération marchande organisée par un marchand de cotillons », elle ne considérait sans doute pas que les hommes-sandwich œuvrant pour un opérateur de téléphonie mobile faisaient « commercial »! Samedi 3 juin 2000

#### Printemps des rues

Le Temps des rues organise un défilé qui partira de La Villette, et suivra le canal jusqu'à Bastille. La troupe Générik Vapeur (créateurs d'une des roues du millénaire), présentera son spectacle Taxi. Douze taxis délirants, véhiculant une partie du public, roulent au pas pour être suivi par les spectateurs à pied. Lors d'arrêts de 10 minutes environ, des tableaux fixes sont présentés, et les passagers temporaires sont échangés. Final surprise sur la place de la Bastille pour la « dernière course ».

Dimanche 4 juin 2000 de 17h à 22 h Tél.: 01 47 70 36 25

## **Vapeurs**

#### Hammam des Grands boulevards

Soirée naturiste le jeudi de 18 à 22 heures

28,Bd de Bonne Nouvelle Tél.: 01.48.01.03.05 Entrée 130F individuel et 250F couple



#### z'arts

## Ateliers portes-ouvertes

L'association Art-Kanal 10 organise les « journées portes ouvertes des ateliers d'artistes du 10° », près d'une centaine d'ateliers seront ouverts au public pendant trois journées.

Les 2, 3 et 4 juin 2000

Art Kanal 10

Tél.: 01 44 52 06 10



Depuis les débuts du journal, nous entendons souvent cette rengaine :
« Pourquoi ce nom, La Gazette 'du Canal' ? le 10° ne se limite pas au canal. »
Bien sûr que non, et notre journal traite de tout le dixième arrondissement.
Mais avouez qu'un soleil d'hiver sur le canal, même si c'est très cliché, tempère
(un tout petit peu) le fait que notre arrondissement soit le plus pauvre en espaces verts.
Et bien sûr, en prime, l'odeur des quintaux de déjections canines ponctuant la promenade.

•	(Photocopiez, recopiez ou découpez ce coupon)
	Soutenez LA GAZETTE DU CANAL, Abonnez-vous!
	Nom: Prénom:
	Adresse N°:
	Code postal : Ville : Tél. (facultatif) :
	4 numéros à partir du numéro 25.
	(abonnement simple : 40 F, abonnement de soutien : à partir de 100 F)

chèque à l'ordre de *« La Gazette du Canal »* - CCP 24 368 43 Y LA GAZETTE DU CANAL 71, rue Bichat 75010 Paris